

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU JEUDI 20 FEVRIER 2020

2020 - 01 DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2020

L'an deux mille vingt, le Jeudi 20 Février, le Comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 13 Février 2020, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 16

Votants : 15

Titulaires présents :

Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu
Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine

Titulaires absents :

Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic (excusé)
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis (excusé)
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale (excusé)
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet (démissionnaire)
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz (excusé)
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon (excusé)
Monsieur Didier FAVREAU, délégué du collège électoral de la région de Machecoul (excusé)
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire (excusé)
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)

Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :

Madame Mireille HOLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres

Délégués suppléants présents

Monsieur Jean-Paul ALLANIC, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire

Secrétaire de séance : Gérard BARRIER

Affichage le 14 Février 2020

2020-01 **DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES
DE L'EXERCICE 2020**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 5211-36 et L. 2312-1,

Vu la loi sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République en date du 7 août 2015, et notamment son article 107,

Vu le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire.

Les documents ci-joints ayant été commentés et discutés par les délégués.

Le Président clôt le débat d'orientations budgétaires.

Le Comité Syndical conclut, à l'unanimité, que le budget primitif 2020 sera établi en fonction des éléments analysés au cours de ce débat d'orientations budgétaires.

Le Président,
Bernard CLOUET

